

« Vous entendrez donc N. T. C. F., la voix de l'Eglise qui vous invite à la pénitence. Vous observerez les lois de l'abstinence et du jeûne, chacun selon votre pouvoir et vos forces, tous avec cette plénitude de bonne volonté qui sanctifie ce que nous faisons, et supplée par le désir et l'intention à ce que nous ne pouvons pas faire. Au jeûne vous ajouterez l'aumône sans laquelle, selon la doctrine des saints, notre pénitence serait incomplète. *Rachelez nos péchés par l'aumône, versez dans le sein de nos frères indigents le superflu que l'esprit de pénitence aura enlevé à notre sensualité ; car l'aumône résiste au péché et délivre de la mort.* Renoncez non seulement à ces plaisirs coupables et dangereux qui ne peuvent en aucun temps être compatibles avec la sainteté du chrétien, mais même à ces joies légères et frivoles qui ne s'accordent point avec la gravité et l'austérité de ce saint temps. Expiez par la modestie et la simplicité sur vos personnes et dans vos maisons, et par la mortification de vos sens, tant de vaines superfluités, les folles prodigalités du luxe, et les molles recherches de la sensualité. Nourrissez votre âme par la prière, la méditation des vérités éternelles, et l'assiduité aux instructions que l'Eglise vous adressera par la bouche de vos pasteurs. Sanctifiez toutes ces pieuses pratiques par ce repentir sincère, cette vive et profonde douleur, qui en brisant les cœurs, font au Seigneur une sainte violence, et vous feront mériter d'entendre de la part de Jésus-Christ, par la bouche de son ministre, dans le tribunal sacré, ces consolantes paroles ; *allez en paix : vos péchés vous sont remis.* Alors régénérés par le baptême laborieux de la pénitence, purifiés par ce bain sacré, vous viendrez à la table sainte recevoir dans la chair auguste du Sauveur et dans son sang adorable, le gage le plus tendre et le plus précieux de votre réconciliation.

« En terminant N. T. C. F., nous croyons devoir vous recommander de nouveau cette œuvre si admirable de la propagation de la foi. Nous n'avons qu'à nous féliciter des heureux résultats que cette association vraiment catholique a obtenus dans ce diocèse ; mais nous vous engageons à ne point laisser se ralentir votre zèle ; nous désirons ardemment la voir s'établir et s'accroître chaque jour, parmi les fidèles confiés à nos soins.

« Nous vous recommandons enfin une entreprise dont le succès doit contribuer puissamment au bien de la Religion parmi-nous. Un Journal dont l'objet spécial est de propager la connaissance de la Religion, LE PROPAGATEUR CATHOLIQUE, a déjà été favorablement accueilli par les fidèles de la Nouvelle-Orléans ; nous espérons que toutes les familles chrétiennes tiendront à se procurer cette feuille utile et estimable.»

Suit le dispositif.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Deux discussions importantes, relatives au Canada, ont eu lieu dans la chambre des communes. M. Roebuck a fait une motion demandant l'annulation des Canadiens qui ont été condamnés à l'époque des derniers troubles du Canada. Cette motion ne paraît pas avoir été reçue avec beaucoup de faveur. Elle a été vivement combattue par lord Stanley et condamnée par M. Charles Buller qui accompagna jadis lord Durham au Canada. Dans son discours, M. Roebuck complimente sir Robert Peel d'avoir enfin introduit dans la Colonie le gouvernement responsable, par les mains de sir Charles Bagot et l'honorable membre ne parle pas avec moins d'éloges des Canadiens français pour lesquels il avoue plus de sympathie que pour les Américains, leurs voisins. Cette discussion en soulèvera une autre, sur une question qui, quoique incidente, n'a pas moins donné naissance à beaucoup de controverses dans l'ancien aussi bien que dans le nouveau monde. Cette question est celle de savoir si la politique, par laquelle sir Charles Bagot a appelé au pouvoir certains Canadiens français, a été cordialement approuvée par le gouvernement anglais. Lord Stanley a déclaré, avec emphase, qu'elle avait eu cette approbation franche et entière et que cette politique conciliatrice était le résultat d'instructions à lui données avant son départ. Mais cette déclaration a laissé beaucoup d'incrédulité, surtout quand on l'a rapprochée de l'opposition emportée et inexorable faite par lord Stanley, à l'amnistie proposée en faveur des Canadiens expatriés. Cette opposition du cabinet anglais à une mesure réclamée par la charité chrétienne, autant que par une politique véritablement conciliatrice, causera une sensation pénible dans le Canada qui l'implore à grands cris.

Les sentiments des Canadiens de tous les partis ont été encore exaltés à cet égard par une lettre touchante qui a été récemment reçue des exilés, et dans laquelle ils invoquent la patrie. Cette lettre a été publiée par tous les journaux canadiens, et la réponse inexorable qui lui est faite inaugurerait mal le règne de sir Metcalf qui s'est embarqué le 4 mars pour le Canada.

M. Labouchère a fait une proposition qui demande l'admission en Angleterre des céréales canadiennes, d'après les termes exprimés naguères dans la dépêche de lord Stanley. M. Charles Wood, appuyant cette motion, a demandé des copies ou extraits des communications qui ont eu lieu entre le cabinet de St-James et les autorités canadiennes, depuis le 1^{er} janvier 1842, relativement aux droits perçus sur les céréales importées des Etats-Unis au Canada et du Canada en Angleterre. Lord Stanley a consenti à cette demande qui mettra la chambre à même d'étudier cette question qui intéresse vivement le Canada, et dont nous avons jadis développé l'importance. Nous y reviendrons.

Courrier des Etats-Unis.

Nous lisons dans l'*Aurora* de samedi un éloquent article, en réponse à

une attaque qui lui fut adressée par le *Quebec Gazette*, sur les distinctions nationales. Après avoir bien posé la question, et avoir clairement établi que les insultes prodiguées par un parti à une autre origine étaient surtout incessantes et intolérables de la part des journaux anglais, M. l'Editeur de l'*Aurora* fait une profession de principes les plus nobles et les plus généreux. Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire les lignes suivantes :

Nous ne sommes pas de ceux qui croient les hommes inférieurs parce qu'ils s'appellent anglais, ou supérieurs parce qu'ils ont pris le jour sur le sol de cette France dont nous chérissons tous les souvenirs.....non, citoyens du monde, nous savons apprécier les uns et les autres, courber le front devant ces éternels monuments de grandeur que l'Angleterre et la France offrent à l'admiration de l'Univers. Si Albion compte ses Shakespeare, ses Pope, ses Byron, ses Brougham, ses Wellington et ses Nelson, la France aussi a ses Napoléon, ses Duguesclin, ses Corneille, ses Molière, ses Lafontaine et ses Lamartine, toutes les deux ont leur Panthéon et leur mille ans de succès dans la glorieuse carrière des armes, et dans la carrière plus glorieuse encore des arts et des sciences. Oui, l'Angleterre et la France ont des titres à ce sentiment de l'humanité qui la porte à ployer le genou devant le génie national quel qu'il soit, qui s'est élevé au pinacle des sociétés humaines par toutes ces grandes et sublimes actions qui font les héros ; et nous ne serons pas seul à nier ce grand effet. Mais quand ce qu'il y a de plus ignoble dans le rebut de ces grands corps, qui ont de leurs membres sur ce continent d'Amérique, vient ici abrité d'une grande gloire qu'il ne réclame que pour la déshonorer, mettre son insolence à la place de cette grandeur pour faire un métier de l'humiliation de cette race que la France dans de meilleurs jours, a transplantée sur ce sol du Canada ; mais quand des aventuriers masqués viennent se faire un titre d'un nom qu'ils dégradent à l'usurpation de tout ce qui est à nous, et qu'ils ajoutent à leur envahissement, à leur ambition de dépouillement les outrages qu'ils prodiguent à l'ordre du jour à une nationalité qui n'a jamais demandé mieux que de les accueillir sur un pied de fraternité, oh ! alors oui, le sang nous remonte vers le cœur, et une voix intérieure nous crie que nous n'aurons pas la lâcheté de leur céder le terrain sans leur disputer pied à pied et sans confondre Albion avec d'indignes enfans perdus qui la font détester, nous réclamons, et nous leur demandons ce qu'ils sont pour nous traiter avec insolence ! Quand on a rappelé à Jean-Baptiste qu'il est français comme pour lui reprocher son origine, voulez-vous qu'il la renie ? qu'y a-t-il là qui puisse le faire rougir ? A son tour, il demande à John Bull s'ils ne sont pas dignes de vivre côte-à-côte, eux qui ont mêlé tant de fois leur sang dans la plaine sans cesser de s'estimer, de se respecter !

Nous faisons des vœux avec cette plume vénérable qui dirige le *Quebec Gazette* que ces cris déshonorans cessent de se faire entendre sur cette terre nouvelle où les hommes ne doivent pas apporter de funestes germes de dissensions, mais chercher à vivre en harmonie comme des hommes de bonne volonté. Que chacun consente à semer cette sainte vertu de charité qui fait la base du christianisme que nous professons tous, et les années pastorales d'autrefois reviendront, ces années où l'honnête paysan de nos campagnes dont on a tant cherché à tarer le caractère, dormait en paix dans le foyer domestique, sans fermer la porte de son humble chaumière, ces années où l'on ne connaissait ni distinctions nationales comme l'ignorant Jean-Baptiste ou le brutal british, ces années où une population laborieuse livrée aux travaux agricoles et aux plaisirs champêtres de l'âge d'innocence, recueillait d'abondantes moissons, tissait ses habits de la laine de ses agneaux et cultivait son lin de ses propres mains. Ces années de bonheur qui nous les a enlevées ? Ce luxe effréné qui nous l'a apporté ? ces distinctions nationales, qui les a créées ? Qui a été cause que Jean-Baptiste fermait sa porte non seulement la nuit mais le jour même dans ces derniers temps ? Qui suscite le fanatisme national et religieux à l'heure qu'il est ? Qui tourmente la foi du paisible Canadien dans le pays ? Qui persécute les Jésuites en Canada ? Qui cherche à imposer au peuple des doctrines et des livres défendus par les autorités constituées ? Est-ce nous, qu'on répond, qu'on nous le dise !

Faillites.—On a calculé que le passif des faillites qui ont eu lieu dans les villes de Québec et de Montréal seulement, dans le cours de l'année dernière et jusqu'au 13 février 1843, s'élevait à la somme de £934,000 ou trois millions sept cents trente-six piastres. Québec entrerait dans cette somme pour £245,000, Montréal pour £689,000.

Cunadien.

LA FEMME BLANCHE DES MARAIS.

LE TOURNANT DE TRÉMULÉ.

On voyait encore briller d'une lueur mourante, au milieu de la forêt, le feu allumé par Chantepie. Celui de Renot jetait de rouges éclats, et dessinait sur le lac une traînée de pourpre. Le sire de Malestroit, resté seul au rivage, essayait de tromper son angoisse, en songeant aux bonheurs d'une réunion tant souhaitée ; il se représentait la joie de Marguerite et tendait ses bras en avant comme pour presser son fils sur sa poitrine.—Mais l'angoisse revenait, tenace, inexpugnable ; elle s'emparait de son cœur et changeait l'espoir en crainte, le bonheur en tortures.

Ce feu, dont les reflets se teignaient de sang en traversant l'atmosphère humide des marais, était un signal. Ce signal avait mis en mouvement Plélan et ses soldats : n'était-ce point un danger nouveau pour Marguerite ?

Et si c'était un danger nouveau, l'épée de Malestroit ne pèserait point dans la lutte. Il lui fallait attendre ;—attendre au moment du péril !